

PRÉSENTATION DE SAINT MARTIN BELLEVUE



Contexte géographique

La Commune déléguée de Saint-Martin-Bellevue couvre une superficie de 933ha, sur une zone collinaire, orientée nord/sud. Les versants de cette colline se développent en direction de la vallée de la Filrière à l'est et la vallée du Viéran à l'ouest. Grâce à une situation géographique particulièrement attractive à proximité immédiate des bassins d'emploi d'Anancy, ce territoire offre un cadre de vie de grande qualité.

Au niveau du paysage, le territoire est relativement aisé à identifier : le chef-lieu s'inscrit sur un promontoire, ses coteaux offrent des repères lisibles. Durant les cinquante dernières années, le développement du bâti a été relativement important.

Population

Saint-Martin-Bellevue a connu, ces dernières années, une croissance démographique importante. Cette croissance, couplée à la jeunesse de la population, permet d'envisager sereinement le développement communal (poursuite des améliorations des services à la population, économie, ...). La Commune déléguée compte plus de 2700 habitants en 2018.

Logement

Saint-Martin-Bellevue comptait 1 230 logements en 2018. Le parc de logements collectif a augmenté ces dernières années pour représenter environ 20% du parc en 2014. Ce taux devrait augmenter avec des constructions récentes (réalisés ou en cours de réalisation).

Économie, emploi

Avec un positionnement stratégique (A41, échangeur, RD), Saint-Martin-Bellevue compte plusieurs zones d'activités économiques (ZAE), au rôle essentiel dans l'économie locale et intercommunale. Deux pôles (Les Diacquenods et Mercier) présentent des commerces et services de proximité à destination des habitants et des secteurs environnants. La Commune déléguée conserve un caractère rural affirmé en périphérie, avec une activité agricole encore bien présente sur son territoire (grands espaces homogènes).

Contexte règlementaire

La loi Montagne s'applique sur l'ensemble du territoire communal.

Le SCoT identifie la Commune de rang B, vouée à accueillir une part importante des nouveaux habitants (environ 400 logements, 8ha maximum en extensif sur 2014-2034). La zone des Voisins est identifiée comme une zone d'activités emblématique de niveau régional.

